



**Des accrochages entre des contrebandiers armés et des agents douaniers opérant dans le cadre de la brigade de lutte anti-contrebande se sont soldés par la mort de deux personnes dans le camp des contrebandiers, et plusieurs blessés par balles dont un agent douanier. Ces affrontements ont eu lieu dans la nuit du 6 au 7 décembre 2015, après l'interception par les forces de l'ordre de trois (3) camions remplis de farine qui tentaient de tromper la vigilance du point de contrôle frontalier, installé à Garde-Salnavé, petite localité proche de Thomassique, ont fait savoir les autorités impliquées dans la lutte anti-contrebande.**

Intervenant dans la presse ce mardi 8 décembre 2015, le directeur général des douanes Victor Saint-Louis, accompagné de Max Antoine et Ronald Decembre, respectivement responsable des questions frontalières et secrétaire d'état à la réforme fiscale, a fait le point sur cet incident grave qui a également occasionné l'incendie du bâtiment de la douane et la séquestration d'un employé par les contrebandiers armés.

Les contrebandiers, en majorité de gros bonnets du système, s'organisent en réseau avec des entreprises dominicaines pour combattre la mesure d'interdiction du gouvernement haïtien sur l'arrivée par voie terrestre des 23 produits dominicains, dont la farine, sur le sol haïtien.

Écrit par EPL/HPN

Mardi, 08 Décembre 2015 14:56

---

«Les camions saisis contenaient chacun environ cinq cents (500) sacs de farine cancérigène interdite sur le marché haïtien», selon le secrétaire d'état à la réforme fiscale Ronald Décembre, rappelant les torts causés au pays par la contrebande. Ce qui, dit-il, oblige la brigade anti-contrebande à déployer toutes ses forces pour barrer la route aux contrebandiers.

«Les entreprises dominicaines procèdent à l'installation de dépôts au niveau des points frontaliers en vue de déverser vers Haïti les produits frappés de cette interdiction», informe Victor H. Saint-Louis, directeur général de l'administration générale des douanes (AGD), ajoutant que des entreprises locales seraient de connivence avec ces malfrats.

Sur la question de la contrebande frontalière qui gangrène l'économie du pays, le responsable de l'AGD est clair là-dessus : Ce ne sont pas les petits détaillants évoluant dans le commerce binational qui bénéficient des retombées de cette contrebande frontalière, mais ceux qui ont de gros moyens économiques, les gros bonnets qui sont des chefs d'entreprises commerciales installées particulièrement à Hinche.

« Les contrebandiers se font aider par des groupes lourdement armés sillonnant les périmètres de contrôle sur la frontière, et prêts à riposter en cas d'intervention des agents douaniers pour bloquer leur convoi de marchandises », laisse entendre le DG des douanes, annonçant la mise en place d'une commission visant à faire lumière sur la situation.

Mise en place depuis trois ans, la brigade de lutte anti-contrebande est constituée de plusieurs entités dont la Douane, la DGI, le ministère de l'économie et des finances, la police nationale d'Haïti (PNH), et l'unité de lutte contre la corruption (ULCC). Sa principale mission consiste à déjouer les manœuvres contrebandières qui contribuent grandement à la dégénérescence économique du pays.

Evens PIERRE-LOUIS

[evensuperstar@gmail.com](mailto:evensuperstar@gmail.com)